

Guide des parents

Camps de jour réguliers,
Volet intégration et
Campgourou



Bonjour chers parents,

Depuis plus de 30 ans, la Ville de Laval est fière d'offrir aux jeunes de son territoire un programme d'animation estival où plaisir et sécurité sont au rendez-vous.

Informations supplémentaires aux parents

Notre camp de jour améliore l'expérience de vos enfants en passant à un ratio d'encadrement de 1 moniteur ou monitrice pour 12 enfants, offrant ainsi une attention plus personnalisée, des activités plus interactives et une sécurité renforcée.

Cette année, nous optimisons notre offre en concentrant nos activités sur certains sites, permettant à nos équipes de mieux encadrer et de créer un environnement encore plus stimulant et sécuritaire pour vos enfants, tout en maintenant notre capacité d'accueil.

Afin de nous assurer que votre enfant vive un séjour des plus agréables, nous diffuserons d'ici la mi-juin une vidéo informative sur le site Web des camps de jour.



Pour le Volet intégration et le camp de jour Campgourou, les parents recevront un appel téléphonique de la part du personnel afin de vérifier les informations contenues dans la fiche médicale ainsi que dans le formulaire de l'enfant.

Calendriers hebdomadaires

Pour connaître les activités prévues à l'horaire de votre enfant, jetez un coup d'œil au calendrier que vous recevrez par courriel le vendredi précédent chaque semaine de camp, ainsi qu'à celui affiché sur le tableau à l'entrée du camp de jour.

Légende



Arrivée et départ du camp

Les parents, tuteurs ou tutrices ne peuvent pas entrer à l'intérieur du site du camp. Il est recommandé de venir seul pour reconduire et récupérer les enfants.

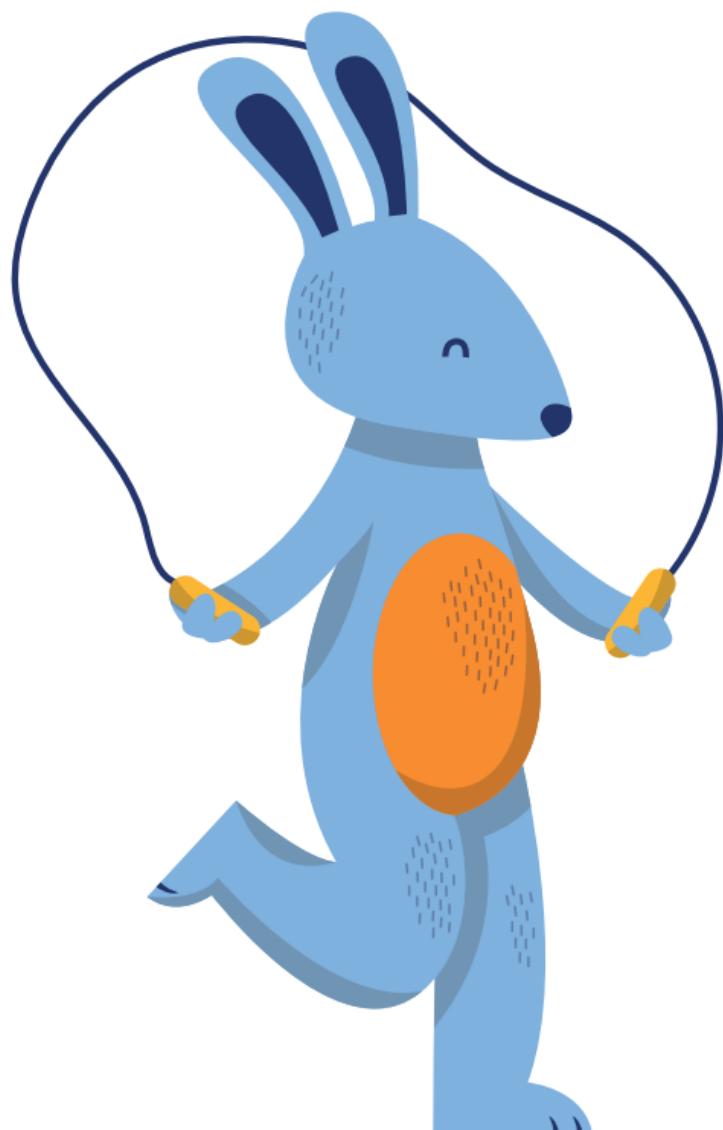
- Vous devez reconduire votre enfant au camp de jour pour 9 h. Après la prise des présences, à 9 h, les moniteurs et monitrices sont libres de quitter le camp de jour avec les enfants pour leurs activités.
- Lors des journées de sortie, il se peut que nous vous demandions d'arriver à 8 h 45 afin d'assurer le départ à l'heure et le bon déroulement de l'activité.
- À l'arrivée, une employée ou un employé sera présent pour accueillir votre enfant. Il est important que vous accompagniez votre enfant jusqu'à la table d'accueil afin de confirmer sa présence, car tant que vous ne le confiez pas officiellement à notre équipe, il ou elle demeure sous votre responsabilité.
- Pour signaler l'absence ou le retard de votre enfant, téléphonez au camp avant 8 h 45 (ou laissez un message dans la boîte vocale) en précisant la raison du retard ou de l'absence. Le numéro de téléphone apparaît sur le calendrier hebdomadaire.
- Afin que les moniteurs et monitrices puissent assurer le contrôle des départs, **les enfants ne pourront pas quitter leur groupe avant 16 h.**

En raison de l'augmentation du nombre d'enfants par site, **nous vous prions de planifier plus ou moins 15 minutes en fin de journée pour venir chercher votre enfant.**

- Au départ, une employée ou un employé sera présent à l'extérieur pour raccompagner votre enfant à la sortie.



- Si vous devez reconduire votre enfant après 9 h ou venir le chercher avant 16 h, il est primordial d'en avertir le camp de jour par téléphone.
- Aucun enfant ne pourra quitter le camp de jour sans accompagnement, à moins que ses parents ne l'aient autorisé dans le dossier en ligne ou qu'une autorisation écrite soit présentée dans un cas exceptionnel.
- Un ou une membre de l'équipe accompagnera les enfants ayant l'autorisation en ligne de quitter sans accompagnement jusqu'à la sortie, à 16 h. Si vous ne souhaitez pas que votre enfant quitte sans accompagnement, il est important d'en aviser le personnel chaque jour, sans quoi nous appliquerons la règle indiquée dans le dossier en ligne.
- **À partir de 16 h 10**, les enfants sans inscription au service de halte-garderie et dont les parents sont en retard seront conduits à la halte-garderie. Les frais correspondants seront alors applicables.



Les thématiques

Chaque semaine, les enfants plongeront dans une thématique amusante qui viendra colorer les activités réalisées dans chaque groupe d'âge.

Pour connaître les thématiques de chacune des semaines, consultez la brochure des activités estivales à l'adresse suivante :

campsdejour.laval.ca

Les sorties et les activités spéciales

Plusieurs activités spéciales sont offertes sur les sites de camp de jour, en plus de certaines sorties à l'extérieur de Laval.

Sorties à l'extérieur de Laval

Autobus scolaires

- L'heure de départ du camp de jour est prévue à 8 h 45. Nous vous demandons d'éviter les retards afin que les autobus partent à l'heure.

Lors des sorties

- Faire porter à votre enfant le chandail bleu des camps de jour. Ne pas oublier d'inscrire le nom et le prénom de votre enfant à l'intérieur du chandail.

Pour des raisons de sécurité et de respect des ratios, aucun enfant dont le groupe participe à une sortie ne peut rester au camp. Si le groupe est déjà parti, vous pouvez reconduire votre enfant à la sortie en vous assurant qu'il soit pris en charge par un membre de notre personnel. Sinon, vous pouvez le garder à la maison.

Important : aucun changement de groupe n'est possible, car les groupes se font de façon électronique selon les dates de naissance.

Halte-garderie

- Vous pouvez reconduire votre enfant à la halte-garderie entre 7 h et 8 h 45.
- À compter de 7 h le lundi matin, la cheffe ou le chef de camp est sur place afin de répondre à vos questions.
- Si vous avez occasionnellement besoin du service de halte-garderie, des frais de dépannage occasionnel seront ajoutés à votre dossier en ligne.

Annulation, remboursement et modification

Toute demande d'annulation ou de modification doit être faite au moins 5 jours ouvrables avant le début de la semaine de camp par courriel à l'adresse suivante: bic.campdejour@laval.ca.

Veuillez prendre note que des frais d'administration de 19 \$ par semaine de camp de jour seront exigés pour toute annulation ou modification à l'inscription.

Aucun remboursement ne sera effectué une fois la semaine débutée.



Intégration des enfants vivant avec un handicap

Pour les jeunes vivant avec un défi particulier, les inscriptions sur la liste d'attente ont débuté le mercredi 4 février à midi. Si des places se libèrent, nous contactons les familles suivantes sur la liste d'attente, selon leur ordre d'inscription. Ces jeunes sont encadrés par des accompagnateurs et accompagnatrices ou des moniteurs et monitrices, selon leurs besoins.

Notez que le camp n'est pas responsable des objets perdus ou volés.



Qualification du personnel

Chaque enfant est pris en charge et accueilli par du personnel formé principalement en animation, qui reçoit des formations complémentaires visant à assurer la sécurité des jeunes et à leur faire vivre une expérience de qualité.

Le personnel du Volet intégration et du camp de jour Campgourou reçoit aussi des formations spécialisées en lien avec la clientèle des enfants à besoins particuliers.

De plus, de la formation en cours d'emploi est prévue tout au long de l'été pour tous les employés et employées.

À apporter chaque jour

Camps de jour réguliers

Veuillez s'il vous plaît mettre tous les articles suivants dans le sac à dos de votre enfant.

- Sac à dos facile à transporter (assurez-vous que votre enfant n'apporte pas de jouets ou d'objets inappropriés).
- Lunch froid (aucun micro-ondes disponible sur place) accompagné d'au moins deux collations et d'une bouteille d'eau réutilisable.
- Serviette, maillot de bain et veste de flottaison individuelle homologuée par Transports Canada (si votre enfant ne sait pas nager).
- Crème solaire (à appliquer aussi avant l'arrivée au camp).
- Chapeau ou casquette.
- Les enfants doivent porter une tenue de sport et des souliers de course. Les sandales de plage et les chaussures de type Crocs ne sont pas adaptés aux activités proposées au camp.





Camp de jour Campgourou et Volet intégration

En plus des articles mentionnés ci-haut, ajouter au besoin:

- Médicaments (dans la boîte à lunch, dans leur contenant original indiquant la posologie).
- Débarbouillette humide (dans un sac de plastique, dans la boîte à lunch).
- Serviettes humides en quantité suffisante.
- Bavoir.
- Coquilles antibruit.
- 20 couches (à apporter au début de la semaine, le surplus sera retourné).
- 2 habits de rechange complets (un haut et un bas).
- Tout outil nécessaire à la participation/compréhension de l'enfant.

Si votre enfant est en fauteuil roulant, il est nécessaire que le fauteuil soit en bon état et que les pneus soient correctement gonflés. Nous vous demandons de nous fournir une poussette adaptée aux besoins de votre enfant si les longues distances lui posent problème.

Prenez note que vous devez avertir le transport adapté de votre enfant si vous devez faire transporter aussi une poussette.



Consignes diverses

- Les aliments contenant des traces de noix et d'arachides sont interdits sur le site.
- Si votre enfant vient au camp à bicyclette, nous vous recommandons de lui procurer un cadenas. Nous ne sommes pas responsables des vols ni des bris. De plus, vous comprendrez que nous ne pouvons pas remiser les bicyclettes à l'intérieur ni ailleurs sur les sites.
- Tout enfant porteur de poux sera retourné à la maison. Le traitement approprié devra avoir été appliqué par les parents pour que l'enfant puisse revenir au camp de jour.
- Des règles de base ont été établies afin d'offrir à tous les enfants un environnement sécuritaire où l'on peut s'amuser:
 - Respecter les autres enfants, les moniteurs et monitrices, les responsables ainsi que le matériel;
 - Utiliser un langage approprié en tout temps;
 - Ne jamais faire preuve de violence. Aucune violence ne sera tolérée.
 - **Tolérance zéro pour tout comportement ou geste de violence, qu'il provienne d'un enfant ou d'un parent. Le respect est essentiel à la sécurité et au bien-être.**

Le respect est essentiel pour tous et toutes. En aucun temps, les parents ne peuvent manquer de respect envers un employé ou une employée du camp. Tout langage violent ou comportement non respectueux envers le personnel ou les procédures pourrait entraîner le retrait de l'enfant du camp.

Dans l'éventualité où l'enfant perturberait le groupe, entraverait le bon déroulement des activités ou aurait un comportement jugé dangereux (violence verbale, physique, etc.) indiquant qu'il ou elle n'est pas en mesure de s'intégrer aux activités habituelles de son groupe, ou encore poserait des gestes portant atteinte à l'intégrité d'un employé ou d'une employée du camp, l'administration en informerait rapidement les parents.

Dans une situation où l'enfant présente un danger pour soi-même ou pour autrui, le personnel appliquera les mesures nécessaires afin de stabiliser la situation. En tout temps, les parents en seront informés.

De même, si l'administration en vient à la conclusion que les besoins de l'enfant vont au-delà des mécanismes d'accueil, des services et des ressources mis en place par la Municipalité, l'administration pourrait se trouver dans l'obligation de refuser l'accès au camp de jour à l'enfant pour un nombre de jours déterminé ou pour la saison complète.

Votre collaboration est essentielle pour que le plaisir soit présent tout au long de la saison estivale.

Pour de plus amples renseignements:

Camps de jour réguliers

Du lundi au vendredi, de 7 h à 21 h



450 662-5000



bic.campdejour@laval.ca

Volet intégration et Campgourou

Du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h



campgourou@laval.ca



450 978-6888, poste 2536



laval.ca